



Citoyen
par nature !

Dossier de Presse - VDD



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : **plus qu'un enjeu, une évidence**

L'agriculture est au cœur des enjeux du développement durable : elle représente une problématique environnementale considérable, des préoccupations sociales complexes et un puissant levier économique. Mais à une époque où l'économie est internationalisée, il devient particulièrement compliqué pour un agriculteur de **préserver, valoriser et pérenniser** un savoir-faire souvent ancré très profondément dans un territoire.

L'**eau** par exemple, est au centre de ces enjeux : on constate une diminution des débits des cours d'eau de **20 à 40%**, tandis que la demande en eau des végétaux va évoluer de **30%** d'ici à 2050*, en raison de l'augmentation des températures, qui agit sur l'évapotranspiration. Il est donc crucial de maîtriser l'utilisation de l'eau en viticulture et de contrôler toute pollution possible.

La **biodiversité** est elle aussi en danger : on estime d'ici 2050 un mammifère sur quatre pourrait disparaître, et que **70%** des espèces végétales sont en danger... un rythme d'extinction d'une rapidité foudroyante**.



VDD : Les chiffres clés

16 caves certifiées en 2015 + **2** en conversion (10 caves à la fondation en 2007) • **4 500** vigneronns • **700** acteurs •
20 500 hectares • **100** millions de bouteilles produites
annuellement • Export vers plus de **60** pays.



Les **consommateurs** ont bien compris la nécessité du durable : ils sollicitent les circuits courts, les entreprises à vocation sociale et solidaire, des relations privilégiées avec les producteurs. **64%** d'entre eux attendent une responsabilité accrue des entreprises en matière sociétale et environnementale***. Une nouvelle culture de consommation a émergé, avec la conscience que chacun peut désormais agir à son niveau

L'agriculture en général et la **viticulture** en particulier ont également pris le chemin du durable. Avec les conversions à l'agriculture biologique par exemple : aujourd'hui, plus de **5% de la SAU** (surface agricole utile) est certifiée agriculture biologique, contre 2% seulement en 2007****. Presqu'un quart des exploitations concernées sont des propriétés viticoles. Mais la démarche va bien au-delà des enjeux environnementaux : **la responsabilité sociétale** est elle aussi devenue **une préoccupation incontournable** : protéger le facteur humain, s'intégrer dans la vie économique locale, appuyer le développement de son entreprise sur des finances saines, voilà les nouvelles exigences auxquelles il faut répondre.

C'est donc pour avoir une **approche globale**, de la vigne jusqu'au verre, que le **label VDD** a été créé.

Les quatre axes de la charte VDD

- GOUVERNANCE ET PRATIQUES MANAGÉRIALES
- PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
- RESPONSABILITÉ SOCIALE
- RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Retrouvez l'intégralité de la charte VDD sur : <http://www.v-dd.com/fr/la-charte-vdd/engagements>

VDD : les origines

En 2007, **10 caves** coopératives, toutes leaders dans leurs régions respectives, se sont fédérées autour d'une charte de **37 engagements**. Les adhérents sont contrôlés tous les deux ans par un organisme indépendant, l'ICV, afin de garantir le respect strict de la charte et l'évolution constante des bonnes pratiques.

Face au souhait renforcé des viticulteurs d'évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, et des attentes de consommateurs toujours plus exigeants en matière de traçabilité, il est devenu important de proposer des produits inscrits dans un processus de **développement durable global** : les quatre piliers du label Vignerons en Développement Durable sont donc les bonnes pratiques environnementales, la gouvernance managériale, la responsabilité sociale et les performances économiques.

De la plantation de la vigne à la table du consommateur, les Vignerons en Développement Durable assurent la qualité de vins produits dans le **respect des personnes et de l'environnement**. Le développement durable est désormais inscrit dans la stratégie d'innovation des entreprises, avec le souhait d'en transformer les contraintes en véritables opportunités de développement.

Cet engagement global et fédérateur est, à ce jour, unique en France : VDD est le premier et le **seul label dédié uniquement et spécifiquement au vin**. Il a été reconnu dès 2011 par le ministère de l'Agriculture qui lui a décerné le trophée de l'Agriculture Durable.

“ Si nous avons souhaité adhérer au label Vignerons en Développement Durable, c'est avant tout pour apprendre à concilier les progrès économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en préservant notre intégrité, notre patrimoine, et les valeurs partagées par les coopérateurs, unis dans un projet collectif et fédérateur. ”

Vanessa Riou, responsable qualité de la Cave des Vignerons de Tavel, actuellement en conversion.



Concrètement ça donne quoi ?

Penser les investissements de façon durable, Comme chez *Mont Tauch*

Construction de nouveaux bâtiments de stockage en asphalte (plus étanche et moins polluant que le bitume), avec une toiture végétalisée, des pierres locales pour les façades extérieures (intégration paysagère), contrôle de l'éclairage par minuterie.

Transmettre son savoir faire, Comme à la *Cave de Tain*

Programme d'accompagnement des jeunes vignerons à l'installation : aide matérielle, financière et humaine.

Préserver la biodiversité du vignoble, Comme chez *Les Vignerons de Caractère*

Réintroduction de la culture mellifère : installation de ruches dans les vignes (les abeilles sont un maillon essentiel de la chaîne de vie).

Préserver les ressources en eau, Comme à la *Cave du Razès*

Réalisation d'aires de remplissage et de lavage du matériel agricole communes, avec système de traitement par évaporation naturelle, afin d'économiser l'eau utilisée et d'éviter toute pollution.



Atténuer la pénibilité du travail pour les salariés, Comme chez les *Vignerons du Mont Sainte Victoire*

Mise en place d'un contrat de prévention en collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole, adaptation des postes de travail pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Transmettre l'histoire et le patrimoine local, Comme aux *Vignobles Dom Brial*

Accueil chaque année de 250 enfants pour découverte du cycle de la vigne et du processus de vinification.

Optimiser les packagings, Comme chez *Loire Propriétés*

Choix de bouchons et de bouteilles allégées (4T de liège et 30T de verre économisées sur un an), BIB souples sans carton d'emballage.

S'impliquer dans le maintien de la vie locale, Comme pour la *Cave de Lugny*

Soutien d'une trentaine d'associations locales au travers d'évènements sportifs, culturels, musicaux ou humanitaires qui valorisent les savoir-faire régionaux et le territoire.

* source : Agence de l'eau Adour/Garonne.

** source : planetoscope.com.

*** source : Enquête Ethicity-Groupe Greenfl ex menée par Kantar Media auprès d'un panel représentatif de la société française de 3 700 individus âgés de 15 à 74 ans.

**** source : Agence Bio.







Association
Vignerons en Développement Durable

La Jasse de Maurin - 34970 Lattes
04 90 12 42 60
contact@v-dd.com
Web : <http://www.v-dd.com>
Facebook : Vignerons en Développement Durable
Twitter : @VDD

Contact Presse

Louise Massaux
06 45 79 24 91
louise.massaux@vinairealys.com